

## Internet, moteurs de recherche et mise en place d'une bibliothèque numérique universelle : mythes et réalités

Jean-Yves Mollier (Universidade de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)

On se souvient de ce qu'écrivait Jorge Luis Borges dans *Fictions* : « Quand on proclama que la Bibliothèque comprenait tous les livres, la première réaction fut un bonheur extravagant. Tous les hommes se sentirent maîtres d'un trésor intact et secret »<sup>i</sup>. Tel aurait pu être le sentiment de l'humanité tout entière à l'annonce faite le 14 décembre 2004 par les dirigeants de Google Print de numériser en six ans environ quinze millions de volumes provenant des campus universitaires de Stanford, Michigan, Harvard, Oxford et de la New York Public Library. Or, même aux États-Unis, la nouvelle ne recueillit pas un assentiment unanime. Le président de l'Association des bibliothécaires américains, Michaël Gorman, souleva trois jours après cette retentissante déclaration le problème posé par un instrument de recherche qui sélectionne, par reconnaissance optique, des pages plutôt que des ouvrages complets et déconstruit ainsi tout le travail accumulé par des générations de spécialistes du livre. Puisqu'on ne peut réduire un ouvrage à la somme de ses parties<sup>ii</sup>, il est très vain et encore plus illusoire de croire qu'on aura assuré un progrès décisif en permettant aux hommes de retrouver rapidement telle ou telle information figurant dans un livre numérisé.

Un mois plus tard, le président de la Bibliothèque nationale de France, la BnF, Jean-Noël Jeanneney, publiait dans le journal, *Le Monde*, un article intitulé *Quand Google défie l'Europe*<sup>iii</sup>. Appelant l'Europe à relever le défi, il demandait aux pouvoirs publics de réagir et d'imaginer un scénario encourageant la riposte face à une offensive considérée comme de nature fondamentalement impérialiste. Convoqué au Palais de l'Élysée le 16 mars suivant par le président de la République, Jacques Chirac, le haut fonctionnaire recevait l'assurance que la France formulerait bientôt des propositions adressées à ses partenaires au sein de l'Union européenne. Deux jours après cette entrevue, je prononçais, dans l'auditorium de la BnF, devant un parterre d'élus, maires ou adjoints délégués à la Culture, réunis pour l'assemblée générale de leur fédération, une conférence inaugurale intitulée *Faut-il fermer les bibliothèques ?*<sup>iv</sup> Sous ce titre volontairement choisi pour son caractère provocateur et alarmiste, je dénonçais une vision techniciste des problèmes de lecture publique et incitais les représentants de la nation à se saisir du projet Jeanneney tout en le

modifiant sur un point essentiel<sup>v</sup>. Il ne s'agissait pas tant en effet de s'orienter vers une riposte de type politique et interétatique, toujours délicate et longue à mettre en œuvre, que de réfléchir au fond de la question, à savoir la promotion d'une véritable égalité de tous les hommes dans l'accès à la société de la connaissance et de l'information. De ce point de vue, concevoir un moteur de recherche européen, capable de numériser les ouvrages détenus dans les grandes bibliothèques publiques des vingt-cinq pays concernés était un pas utile mais qui se heurtait à la pluralité des langues parlées dans cet espace et, surtout, à leur poids inégal dans la compétition scientifique et technique.

Pour éviter la surreprésentation des « grandes » langues qui ont historiquement pesé sur le développement du continent européen, l'espagnol, le français, l'italien, l'anglais et l'allemand au premier chef, il me semblait urgent d'explorer le projet d'une sorte de réconciliation linguistique entre colonisateurs et colonisés. En partant de l'exemple bien connu des langues portugaise et castillane qui sont désormais davantage parlées en dehors de la péninsule Ibérique que dans leur territoire de naissance, il devenait loisible d'esquisser les contours d'une véritable bibliothèque numérique universelle. N'étant la propriété de personne mais gérée par tous, éventuellement placée sous l'égide d'un grand organisme de coopération internationale, tel l'UNESCO, cette Bibliothèque de Babel fonctionnerait comme une interconnexion de moteurs, rassemblés par familles de langues, et ensuite reliés entre eux pour en renforcer la compatibilité<sup>vi</sup>. Contournant ainsi le risque de voir la France dominer la numérisation des imprimés en français ou l'Espagne ceux en castillan et le Royaume Uni les textes en anglais, ce rassemblement des espaces linguistiques contraindrait chaque pays à admettre que sa langue n'existe que grâce à l'enrichissement permanent que lui procurent tous ceux qui la parlent, en dehors de tout contexte national, et que c'est bien ce trésor de l'humanité qu'il s'agit de préserver en refusant d'en confier la garde à une entreprise privée, que ce soit Google, Microsoft ou Xerox, parce que seules des motivations de type universaliste sont susceptibles de le protéger des altérations que ne manqueraient pas de lui faire subir des intérêts privés ou strictement nationaux.

## **De l'urgence d'enlever Internet à ceux qui entendent le rentabiliser**

Comme le rappelle justement Jean-Noël Jeanneney dans son essai, il y a quelque chose de paradoxal à constater que la firme Google qui exige aujourd'hui le

respect des règles qui régissent la concurrence et le marché mondial, est née en fait, en 1998, au sein de l'université de Stanford en Californie, d'une expérimentation subventionnée par la National Science Foundation !<sup>vii</sup> De même que le World Wide Web – le système www – a été conçu en 1990-1992 par le CERN – le Centre européen de recherche universitaire – qui avait confié au Britannique Tim Berners Lee le soin de tisser cette gigantesque toile d'araignée mondiale, de même Sergey Brin et Larry Page ont-ils fait fortune en profitant de crédits publics qui servirent à lancer Google à l'assaut de Wall Street. La logique aurait voulu que le peuple américain plutôt que les capitaux de quelques investisseurs recueille le fruit de l'innovation technologique initiée par l'Etat mais, on le sait, dans le monde mis en place dans le cadre des accords du GATT, c'est le marché qui est censé répondre le plus vite aux attentes des consommateurs, ce qui explique que Google ait été récupérée par les intérêts privés au lieu de demeurer dans le giron de la propriété publique qui avait présidé à son enfantement. Au-delà de cette considération qui concerne la genèse de bon nombre de grandes sociétés capitalistes exploitant des brevets écloso dans le secteur public, c'est la nature même du moteur de recherche Google Book Search qui soulève de sérieuses interrogations.

Au départ, il s'agissait de numériser dans un délai très bref les imprimés les plus divers entassés sur les rayonnages des cinq établissements signataires de l'accord tout en respectant la législation concernant le droit d'auteur, ce qui éliminait en principe tous les livres publiés après 1930. Or les éditeurs devaient s'apercevoir avec étonnement puis indignation qu'il n'en était rien et que la firme installée à Mountain View préférait tout indexer dans son moteur de recherche plutôt que d'effectuer le tri initialement prévu. Face aux menaces de poursuites devant les tribunaux chargés de veiller au respect du copyright, l'entreprise proposa un compromis fondé sur le principe de *l'opt out* : elle s'engageait à retirer de ses stocks d'informations consultables en ligne tous les titres que les éditeurs lui signaleraient comme couverts par le régime de la propriété littéraire. A ceux qui s'étonnaient de cette étrange violation des règles les plus habituelles du commerce, la compagnie répondait en mettant en avant le désir des internautes de lire les livres possédés par les bibliothèques et elle tentait d'assimiler la consultation sur le Net à une lecture effectuée sur un campus ou à un prêt en bibliothèque. Utilisant la soif de liberté et d'éducation, comme le droit à l'information et à la connaissance du navigateur sur le Web, elle apparaissait à certains comme le champion des libertés individuelles ainsi

que l'héritière des positions libertaires des fondateurs de la toile d'araignée mondiale<sup>viii</sup>.

Dissimulant avec soin ses véritables motivations, faire payer par les annonceurs le coût de la numérisation des livres - puisque les bibliothèques ne paient pas ce service - Google Print rebaptisée Google Book Search en 2005<sup>ix</sup> savait pertinemment que le retour sur investissement est plus aisé à obtenir avec un ouvrage récent, très demandé par les lecteurs ou les internautes, qu'avec un volume ancien, sortant une fois tous les dix ans des réserves où il est conservé. C'est d'ailleurs bien parce que le choix des livres numérisés en priorité - en 2005 et 2006 - relève du secret commercial jalousement gardé que l'entreprise refuse de communiquer sur ce point<sup>x</sup>. Dans une interview accordée à sa demande au magazine professionnel des éditeurs français, *Livres Hebdo*, le responsable mondial de *Google Book* et de *Google Scholar*, Adam Smith - un nom pareil ne s'invente pas ! - a récemment confirmé le refus de sa compagnie de divulguer le *modus operandi* établi avec les bibliothèques concernées par ces accords<sup>xi</sup>. Considérant ces informations comme stratégiques, face à l'exacerbation de la concurrence des autres moteurs de recherche - Altavista, Yahoo, Amazon, MSN, etc. - le responsable californien se contente de justifier les méthodes utilisées par un droit reconnu aux Etats-Unis, le *fair use*. Se réfugiant, avec beaucoup de complaisance, derrière le vote des internautes, assimilé à une sorte de démocratie d'un nouveau genre, à la fois participative et consumériste, Adam Smith et ses collègues affirment défendre le droit à l'information et à la connaissance que possède chaque citoyen étatsunien en naissant<sup>xii</sup>. Face au conservatisme des Européens et des éditeurs privés en quelque sorte, la société dont le chiffre d'affaires a atteint 3,2 milliards de dollars en 2004 et dont l'action, émise la même année à 85 dollars US en vaut cinq fois plus deux ans plus tard, se présente comme le meilleur garant des libertés fondamentales !

C'est cependant au détour d'une réponse un peu embarrassée à la question d'un journaliste que l'on arrive à cerner la finalité de cette gigantesque opération de séduction. Après avoir affirmé son respect scrupuleux de la législation en vigueur - « Avec l'université du Michigan, nous avons commencé [à numériser les livres] par la section la plus ancienne, des livres qui ne sont plus commercialisés » - le *chef de produit senior* de Google avoue : « Mais nous souhaitons bien sûr travailler avec les éditeurs, pour proposer des titres encore en circulation, afin d'obtenir un meilleur service à nos utilisateurs »<sup>xiii</sup>. C'est en effet ici, dans ce seul secteur où s'exerce la plus grande

attraction des annonceurs que réside la rentabilité du programme élaboré en 2004, ce qui explique que l'entreprise californienne n'ait pas hésité à courir le risque de procès à répétition dirigés contre elle. Assignée en justice le 20 septembre 2005 par la Guilde des auteurs américains – puissante association de type syndical qui regroupe 8 000 écrivains – qui agit dans le cadre d'une *class action* – une action collective – la firme a continué à travailler selon les principes de 2004, ce qui lui vaut, en 2006, cinq nouvelles poursuites engagées par de grands éditeurs américains et une infinité d'autres requêtes déposées par le Syndicat national de l'édition et la Société des Gens de Lettres en France ainsi que des actions similaires dans d'autres pays. On le voit, si le service rendu aux internautes est indiscutable, le moteur de recherche privé ne s'assigne pas pour but cette satisfaction d'un besoin ou d'un désir légitime mais la seule rentabilisation de ses investissements. Sachant que la numérisation a un coût élevé – Google évalue son programme actuel entre 150 et 200 millions de dollars – l'entreprise privée ne peut évidemment privilégier la recherche désintéressée ni la promotion d'une éthique purement académique qui consisterait, par exemple, à afficher sur son site les grands textes fondamentaux de l'histoire de l'humanité ou à numériser en priorité les livres considérés par l'UNESCO comme les plus représentatifs de la culture universelle. Une logique de type capitaliste peut certes multiplier la concurrence entre les moteurs de recherche et, par ce biais, améliorer le service rendu au consommateur, puisque c'est lui qui est visé et qui tranche en définitive en plébiscitant celui-ci au détriment de celui-là, mais ces systèmes d'information rapide ne visent qu'à se tailler la plus grosse part du marché, à créer de la valeur pour leurs actionnaires et leur finalité ultime se révèle difficilement compatible avec les exigences du citoyen. C'est précisément cet aspect crucial de leur activité qui permet de comprendre pourquoi, un peu partout dans le monde, on assiste depuis deux ou trois ans à l'élaboration de programmes étatiques destinés à contrebalancer l'offre de services de produits numérisés émanant du seul secteur privé.

## La réponse des Etats, une partie importante de la solution

Il ne s'agit nullement de nier ici le côté extrêmement positif de la démarche entreprise par Jean-Noël Jeanneney depuis fin 2004 et qui a abouti, récemment, à la décision de la Commission européenne de financer des « centres de compétence pour

la numérisation»<sup>xiv</sup>. Chargés d'accélérer et de faciliter cette mise à disposition du public de cinq à six millions de livres dans un délai très court, ces fonds d'encouragement ont pour but d'aider les Etats à mettre au point leur système commun de numérisation, préfiguration d'une bibliothèque virtuelle européenne, cette BNE qu'appelle de ses vœux le président de la Bibliothèque nationale de France par ailleurs historien des médias, Jean-Noël Jeanneney. Partant de l'exemple français du site Gallica qui offre aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de volumes en accès gratuit et du programme de numérisation des journaux les plus représentatifs de la vie politique au XIXe siècle, *Le Figaro*, *L'Humanité* et quelques autres, le patron de la BnF a obtenu l'engagement du gouvernement français en faveur d'un moteur de recherche européen dont l'ambition est de mettre en ligne environ 500 000 volumes par an<sup>xv</sup> grâce à un budget qui pourrait s'élever, à terme, à une dizaine de millions d'euros. La sophistication des machines à scanner, qui lisent et reproduisent, sans intervention humaine, un livre en huit minutes à l'heure actuelle, leur amélioration prévisible et la baisse des coûts de manipulation qui s'en suivra permettent d'envisager des progrès rapides dans la décennie à venir.

Déjà, en France, le ministère de la Culture recense plus de trente bibliothèques publiques qui participent à cet effort de façon totalement désintéressée. Le site des bibliothèques nationales européennes – The European Library ou TEL – tient lui aussi à jour une liste des fonds numérisés disponibles gratuitement. On peut citer la base « Joconde » avec ses milliers de reproductions d'œuvres d'art ou la base « Enluminures » qui concerne les amateurs de manuscrits médiévaux richement illustrés. La Library of Congress de Washington a suivi avec le lancement de son programme patriotique intitulé American Memory. Les Archives nationales du Canada ont fait de même et la Bibliothèque d'Alexandrie, récemment ouverte en Egypte grâce à la solidarité internationale, a initié le programme dit « The Million Book Project » qui va lui permettre, en partenariat avec plusieurs grandes universités américaines, de scanner un million d'ouvrages et de les proposer, toujours gratuitement, à ses lecteurs. De cette manière devrait commencer à se combler le fossé séparant les institutions les mieux dotées des autres, ou le Nord du Sud. S'il faut demeurer prudent à ce sujet car l'écart ne disparaîtra que lorsque la totalité des fonds d'une bibliothèque sera disponible sur écran plat chez ses partenaires, ce qui est probablement une utopie, il convient d'encourager toutes ces initiatives. L'Inde, la Chine l'ont bien compris qui ont multiplié les centres de numérisation et, dans le

premier cas, la décision de reproduire les textes de toutes les grandes langues de ce sous-continent – dix-huit officiellement reconnues – est encore plus intéressante. On sait en effet que, par le biais de la traduction, le monde ne connaît guère de la littérature indienne que les livres qui sont imprimés sur place en anglais, tels *Les Versets sataniques* de Salman Rushdie, mais il ignore le plus souvent la production d'ouvrages en hindi, en bengali, sans parler des idiomes en usage au Bihar ou dans le Gujarat, totalement ignorés de l'édition internationale et des majors qui la dominant<sup>xvi</sup>.

En ajoutant à ces initiatives étatiques celles qui émanent d'associations humanitaires, de fondations privées dans le domaine muséal ou de défis individuels comme ce programme Gutenberg réalisé par un Américain, Michaël Hart, afin d'offrir au public le plus grand nombre possible d'œuvres tombées dans le domaine public et donc libres de droits, on obtient dès aujourd'hui une récolte assez extraordinaire si l'on sait utiliser astucieusement les ressources de l'Internet. Toutefois, à ce stade, des différences considérables s'observent puisque le niveau d'équipement de l'Afrique ou de l'Amérique du Sud et de la partie la plus rurale de l'Asie est très inférieur à ce que l'on trouve en Amérique du Nord et en Europe. La décision d'équiper en bornes dites WIFI toute une série de villes riches – New York, Londres et Berlin par exemple – va permettre bientôt à n'importe quel utilisateur disposant d'un simple ordinateur et d'un logiciel le reliant à Internet de naviguer sans difficulté et sans payer le prix habituel d'une connexion sur la toile. Il va de soi que l'habitant de ces cités verra son avantage s'accroître sur le paysan du Sahel, l'Indien de l'Altiplano ou l'ouvrier de Karachi. La prise en compte de ces disparités, qui vont sans doute augmenter dans les années à venir et non diminuer, doit inciter les Etats à prévoir dès maintenant des mesures de compensation ou de rattrapage, ce qui veut dire ne pas renoncer à construire des bibliothèques et des médiathèques en équipements traditionnels sous prétexte que la bibliothèque virtuelle universelle est en marche<sup>xvii</sup>.

Puisque l'extase ou le bonheur intégral dont parlait Borges n'est pas pour demain, il est nécessaire de demeurer vigilant dans ce domaine et de ne pas prendre la proie pour l'ombre ni le mirage pour l'oasis. Quand, dans un pays aussi riche que la France du début du XXI<sup>e</sup> siècle, à peine 25 % des habitants disposant d'une bibliothèque municipale digne de ce nom sont inscrits dans le réseau de lecture publique, il est évidemment capital de continuer à œuvrer pour faire venir dans ces

institutions la partie la plus fragile, la moins éduquée et la moins favorisée de la population, celle qui, précisément, est encore tenue à l'écart de ce système. Ce coup de projecteur rapide sur le maintien des inégalités sociales, éducatives et culturelles dans les pays du Nord a pour but d'aider à comprendre que les différences de statut des pays entre eux interdisent d'imaginer un passage à brève échéance des six milliards d'êtres humains qui peuplent la planète à l'heure d'Internet, des moteurs de recherche les plus performants et de la numérisation conçue comme le remède à tous les maux en matière d'inégalité dans l'accès à la société de la connaissance et de l'information. C'est donc plutôt en conjuguant les efforts anciens avec les innovations les plus récentes que l'on peut espérer avancer dans la voie d'une égalisation des chances du plus grand nombre, ce qui repose la question de la nature des moteurs de recherche, étatique ou, au contraire élaborée de façon radicalement audacieuse.

## **Pour des moteurs de recherche fonctionnant par familles de langues**

Nous l'avons dit en introduction, si un moteur européen chargé de concilier les intérêts des vingt-cinq ou vingt-sept Etats membres est sans doute préférable à autant de systèmes de navigation fonctionnant dans le cadre des frontières de chacun de ces espaces, sa réalisation risque de rencontrer les mêmes problèmes que la construction de la mythique tour de Babel. Dans l'Union européenne mise en place en 1957 par six pays, devenus douze en 1972 puis quinze, vingt-cinq, et, bientôt, vingt-sept, la question linguistique est complexe et, souvent, source d'inégalités profondes. Si les Flamands qui sont majoritaires au Nord-Ouest de la Belgique ont fini par désapprendre le français parlé par leurs voisins Wallons du Sud-Est, ce n'est pas seulement à cause de l'attractivité exercée par les Pays-Bas néerlandophones mais parce que le prolétariat des villes d'Anvers et de Gand ne voulait plus payer le prix d'une prospérité, réelle ou fantasmée, des villes frontalières de la France. Dans l'ex-Yougoslavie, les haines allumées entre Croates, Serbes, Slovènes ou Bosniaques ne sont pas près de s'éteindre, de même que les hostilités nées, dans l'ancienne Tchécoslovaquie, de la séparation des deux Etats tchèque et slovaque. Les trois Etats baltes, avec leurs langues différentes, apparentées aux grands systèmes linguistiques des pays du Nord de l'Europe, finnois ou suédois, le bulgare, plus proche du russe, et



le hongrois, du finno-ougrien, vont ajouter aux difficultés inhérentes à toute tentative de faire cohabiter des nations parlant plus de quarante langues<sup>xviii</sup>.

De ce fait, nous nous interrogeons sérieusement sur la possibilité de construire, dans ce cadre interétatique qui tient à l'écart la Russie, l'Ukraine, la Serbie et la Turquie, une bibliothèque virtuelle européenne vraiment démocratique. Nous ne mettons en doute ni la bonne foi des concepteurs ni leur générosité mais nous sommes perplexes devant l'énormité de la tâche à accomplir. Compte tenu des différences de niveau de vie et de richesse nationale dans ces nations, de même que de l'avance de la France dont le budget affecté à la numérisation des imprimés est déjà de 3, 5 millions d'euros par an, ce sont les livres conservés à la BnF, ou à la British Library si elle s'associe à ce projet, dans les bibliothèques nationales de Berlin, Rome et Madrid qui risquent d'être les plus présents et les mieux indexés dans le moteur de recherche commun. Certes qui dit numérisation des livres d'une institution ne dit pas pour autant exclusion des volumes publiés dans une autre langue puisque Paris possède des collections imprimées dans la plupart des idiomes du continent mais, reposant sur le principe du dépôt légal des œuvres par les éditeurs du pays considéré, chaque bibliothèque nationale est davantage un conservatoire des productions écloses sur son sol qu'un musée de la civilisation universelle. On peut alors craindre une surreprésentation inéluctable des livres et des journaux imprimés dans les langues des nations qui furent en position de dominer leur continent à un moment où à un autre de leur histoire, le castillan à cause du siècle d'or espagnol, le français en raison du rayonnement exceptionnel de sa culture du XVIIIe siècle à la Première Guerre mondiale, l'anglais depuis cette date et l'allemand et l'italien pour des raisons similaires<sup>xix</sup>.

A ces appréhensions s'ajoutent des faits d'observation générale. Tous les pays ne sont pas attachés de la même manière à la défense de leur langue et de leur culture. Les nations qui composent l'Europe du Nord, Suède, Norvège, Danemark et Pays-Bas, se sont montrés extrêmement accueillantes envers la langue anglaise et n'ont pas vécu comme un traumatisme culturel le recul de leur idiome au profit de l'anglo-américain. Il suffit de regarder l'évolution de l'*Index translationum* de l'UNESCO qui mesure, depuis le début des années 1930<sup>xx</sup>, le volume des traductions d'un pays à un autre pour se convaincre rapidement de l'inégalité des échanges entre les espaces culturels et, pire, de l'aggravation de cette inégalité depuis le début des années 1950<sup>xxi</sup>. Si l'on a en effet assisté à une croissance du volume international des

traductions, passé de 50 000 à 75 000 titres par an entre 1980 et 2000, la part de l'anglais dépasse les 60 % depuis 1995 alors qu'elle était située autour de 40 % en 1980. L'effondrement du russe, tombé de 11-12 % à 2, 5 %, la stagnation du français à environ 10 % du marché, comme l'allemand, plutôt en progression, lui, le statut semi-périphérique de l'espagnol qui ne dépasse pas 2, 6 %<sup>xxiii</sup> ne plaident pas pour une vision angélique ou irénique du multiculturalisme et de la globalisation<sup>xxiii</sup>. Bien au contraire, un économiste en conclurait à ce que l'on appelait dans les années 1960 « la dégradation de la balance des termes de l'échange », expression communément utilisée pour dénoncer les pratiques néocoloniales apparues après les indépendances des pays d'Afrique et d'Asie.

A une époque où le Japon comme la Chine communiquent essentiellement avec les autres nations via l'anglo-américain et ne manifestent aucun zèle pour demander à leurs partenaires commerciaux un effort pour apprendre leurs langues, où la moitié de l'Afrique s'exprime en anglais et l'autre en français<sup>xxiv</sup>, on ne voit guère que l'arabe, pour des raisons d'ailleurs essentiellement religieuses, qui se montre vigilant quant à sa présence dans les grands systèmes de communication planétaire<sup>xxv</sup>. L'espagnol et le portugais connaissent une situation en apparence enviable puisque le castillan est davantage parlé en dehors de l'Espagne, en Amérique latine surtout, que dans son aire de naissance et qu'il en est de même du portugais en raison de la démographie brésilienne et du succès de la musique et de la culture de ce pays aujourd'hui. Au-delà de ces faits, l'irrigation des langues et des cultures par les habitants des espaces autrefois dominés a modifié de fond en comble le rapport des hommes à la langue qu'ils parlent. Si, dans les années 1960, le français pouvait être perçu par certains comme le langage du colonisateur ou de l'homme blanc, les œuvres d'Aimé Césaire et de Léopold Sédar Senghor, celles de Kateb Yacine et d'Ahmadou Kourouma ou encore celles de Ionesco, Cioran et Kundera<sup>xxvi</sup>, ont profondément changé la perception de la langue aux Antilles, en Afrique francophone, au Québec ou dans cette partie de l'Europe de l'Est qui cultive une attitude de quasi-vénération envers elle<sup>xxvii</sup>.

Aujourd'hui, la créolité a contraint le français à regarder du côté des Amériques comme le portugais qui s'est profondément renouvelé au XXe siècle en acceptant les apports du brésilien. Cette mutation des échanges entre les cultures a permis d'initier des relations différentes entre les peuples. L'œuvre de Jorge Amado a davantage contribué au rayonnement international du portugais que tout ce que ce

pays a pu entreprendre dans ce but. Le castillan est plus connu à l'heure actuelle grâce à l'édition de ses poètes ou romanciers, qu'ils se nomment Gabriel Garcia Marquez, Mario Vargas Llosa, Alejo Carpentier, Octavio Paz, Pablo Neruda ou Miguel Angel Asturias que pour la production littéraire de la vieille Espagne. Ce pays a d'ailleurs tiré toutes les conséquences de ce ressourcement en transformant son Académie en institution représentative de la diversité de ce que l'on pourrait appeler « l'hispaniolité ». Cela explique que le président Hugo Chavez ait pu faire distribuer un million d'exemplaires du *Don Quichotte* dans les *Barrios* de Caracas en 2005, à l'occasion du quatrième centenaire de sa publication, car il considère que cette œuvre appartient autant au patrimoine des habitants de son pays qu'à ceux de la *Mancha* où avait grandi l'ingénieur hidalgo. De ce fait, imaginer des moteurs de recherche conçus par familles de langues prend tout son sens si l'on va jusqu'au bout de cette logique, c'est-à-dire jusqu'au à ce point où le choix des textes à numériser chaque année doit procéder des délibérations de tous ceux qui se sentent les héritiers de cette langue. Cela exige de mettre en place des espaces de concertation, autour des bibliothèques nationales de chacun des pays concernés, avec prise en compte des langues régionales et de leur apport à la culture du pays, ainsi du basque, du catalan et du galicien pour le castillan, du breton et de l'occitan pour le français ou du cantonais pour le chinois mandarin.

En demandant à l'UNESCO de piloter un projet mondial de numérisation des trésors des bibliothèques nationales de tous les pays, on éviterait sans doute les tensions ou les frictions qui risquent de se produire entre partenaires d'inégale condition. Un tel parrainage serait en outre susceptible de contraindre les moteurs privés qui ont commencé leur entreprise de numérisation des volumes à une collaboration avec cette institution. En conjuguant tous ces efforts, en songeant à numériser, ce qui est techniquement envisageable, une part essentielle des œuvres qui appartiennent aux cultures orales des pays où l'écrit est minoritaire, voire inexistant, on sauvegarderait sans doute des éléments du patrimoine mondial en voie de disparition ou de désintégration<sup>xxviii</sup> et on archiverait ainsi une bonne part de la mémoire de l'humanité. Dans cette tentative de raisonner à l'échelle planétaire plutôt qu'à l'échelon des nations ou des firmes privées, il ne s'agit pas de répéter l'erreur des folkloristes des années 1850-1950 qui essayaient d'approcher une improbable langue ou culture originelle, laquelle n'existait nulle part ailleurs que dans leurs fantasmes<sup>xxix</sup>. Il faut au contraire partir d'une approche dialectique des phénomènes de langues et

de cultures, organismes vivants, en perpétuelle mutation, nés un jour et susceptibles de mourir un autre, donc à saisir dans ce mouvement qui est constitutif de leur essence. Cela suppose d'enregistrer et de numériser, sur des supports techniquement irréprochables et assurés de ne pas disparaître demain, tout ce qui est apparu au centre comme à la périphérie des espaces culturels, parmi les élites ou les classes dominantes comme chez les dominés et les exclus.

Sans cette exigence démocratique fondamentale, l'accès de tous, des pauvres comme des nantis, à la société de la connaissance et de l'information serait au mieux une illusion et, au pire, un leurre destiné à masquer les intentions des puissants. En ce sens, le programme de Google Print doit être médité. A une époque que l'éditeur américain indépendant André Schiffrin définit comme celle où *Le Contrôle de la parole* n'a jamais été si grand<sup>xxx</sup>, il est indispensable que des contre-pouvoirs soient développés afin que les plus faibles ne soient pas livrés désemparés aux forces qui dominant le marché. Face à des groupes de communication extrêmement puissants, qu'il s'agisse de Time Warner, Pearson, Viacom, Walt Disney, Hachette ou Berstelmann, et à des entreprises liées aux nouvelles technologies tout aussi agressives, Microsoft, Google, Amazon ou Yahoo, il convient de se mobiliser pour que la culture ne se dégrade pas et ne finisse par être considérée comme une vulgaire marchandise, consommable, jetable et périssable. L'UNESCO l'a rappelé en 2001 en adoptant une déclaration capitale à propos de la diversité culturelle et en affirmant, en 2006, le droit des peuples à conserver ou récupérer tout ce qui fait partie intégrante de leur identité culturelle<sup>xxxi</sup>. C'est dans ce cadre qu'il est nécessaire, à notre sens, de réfléchir à la numérisation des œuvres, écrites comme orales, qui constituent le trésor de l'humanité. Si l'on y parvient, on pourra estimer que l'on a réussi à domestiquer les moteurs de recherche, devenus des outils au service de l'égalité de tous les hommes, et de toutes les femmes, dans l'accès à la société de la connaissance et de l'information et non des instruments de domination des entreprises les plus puissantes de la planète.

**Jean-Yves Mollier** é professor de história contemporânea e diretor do Centro de História Contemporânea da Universidade de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Publicou diversas livros consagrados ao universo da edição e da leitura na Europa.

## Notas

- <sup>i</sup> Jorge Luis Borges, « La Bibliothèque de Babel » in **Ficciones**, Buenos Aires, 1956 ; traduction française, *Fictions*, Paris, Gallimard, collection « Folio », 1997, p. 76.
- <sup>ii</sup> M. Gorman, cité par Jean-Noël Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Mille et une nuits, 2006, p. 117.
- <sup>iii</sup> J.-N. Jeanneney, « Quand Google défie l'Europe », *Le Monde* des 23-24 janvier 2005.
- <sup>iv</sup> J.-Y. Mollier, *Faut-il fermer les bibliothèques ?* conférence enregistrée le 18 mars 2005 à la BnF lors du colloque de la Fédération nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, la FNCC, et citée dans *Livres Hebdo* n° 595 du 1<sup>er</sup> avril 2005, p. 80.
- <sup>v</sup> J.-N. Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe*, 1<sup>ère</sup> édition, Paris, Mille et une nuits, avril 2005.
- <sup>vi</sup> J.-Y. Mollier, *Faut-il fermer les bibliothèques ?*, conférence reproduite dans les actes du colloque du 18 mars 2005 sur la lecture publique, à paraître sous l'égide de la FNCC fin 2006. Cette conférence introductive aux travaux des élus pour la Culture rassemblés en assemblée générale m'avait été demandée par le président de la Commission « Livre et Lecture publique » de la FNCC, Alain Rouxel, le 7 février 2005. Anne-Marie Bertrand, directrice du *Bulletin des Bibliothèques de France* devait la publier mais, à la demande de la FNCC qui souhaitait rassembler en un volume les actes de cette manifestation, le texte en a d'un commun accord été laissé aux organisateurs.
- <sup>vii</sup> J.-N. Jeanneney, *op. cit.*, p. 50.
- <sup>viii</sup> Michel Béra et Eric Méchoulan, *La Machine Internet*, Paris, Editions Odile Jacob, 1999, pour l'histoire du Web et l'illusion narcissique qu'il a fait naître.
- <sup>ix</sup> Le nom initial du moteur de recherche était Backrub – « retour d'ascenseur » en français ; cf. « Adam Smith/Google. Secret Attitude », *Livres Hebdo* n° 663 du 27 octobre 2006, p. 72.
- <sup>x</sup> *Ibidem*, p. 73.
- <sup>xi</sup> *Ibid.*
- <sup>xii</sup> *Ibid.* et « 8 000 auteurs contre Google Print », *Livres Hebdo* n° 615 du 30 septembre 2005.
- <sup>xiii</sup> *Ibid.*, p. 73.
- <sup>xiv</sup> J.-N. Jeanneney, *op. cit.*, p. 28.
- <sup>xv</sup> *Ibid.*, p. 128.
- <sup>xvi</sup> Catherine Servan-Schreiber, « Des modèles éditoriaux en Inde : implantation, concurrence, évolution », in *Les Mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'an 2000*, dir. Jacques Michon et Jean-Yves Mollier, Québec, Les Presses de l'université Laval/Paris, L'Harmattan, 2001, p. 330-338.
- <sup>xvii</sup> J.-Y. Mollier, *Faut-il fermer les bibliothèques ?*, *op. cit.*
- <sup>xviii</sup> Maurice Olander, « L'Europe sauvée de Babel ? », in *L'Esprit de l'Europe*, dir. Antoine Compagnon et Jacques Seebacher, Paris, Flammarion, 1999, 3 vol., t. 2, p. 25-39.
- <sup>xix</sup> Voir à ce sujet *Paris et le phénomène des capitales littéraires*, dir. Pierre Brunel, Paris, Presses de la Sorbonne, 1986, 3 vol., Jean-Yves Mollier, « Paris, capitale éditoriale des mondes étrangers », in *Le Paris des étrangers après 1945*, dir. Antoine Marès et Pierre Milza, Paris, Presses de la Sorbonne, 1995, p. 373-394, et Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.
- <sup>xx</sup> L'*Index translationum* est en effet antérieur à la création de l'UNESCO.
- <sup>xxi</sup> « Traduction : les échanges littéraires internationaux », in *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 144, septembre 2002, et Gisèle Sapiro, « Un révélateur des mutations du marché international du livre : les traductions (1980-2004) », à paraître dans le volume d'actes du colloque sur *Les contradictions de la globalisation éditoriale* tenu à l'EHESP en 2006.
- <sup>xxii</sup> G. Sapiro, article cité, et *Index translationum* de l'UNESCO, séries statistiques annuelles pour la période 1980-2004.
- <sup>xxiii</sup> Voir J.-Y. Mollier, *Les stratégies des groupes de communication à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle*, article à paraître dans les actes du colloque sur *Les contradictions de la globalisation éditoriale*.
- <sup>xxiv</sup> Du moins officiellement car, dans les faits, la plupart des peuples de ce continent parlent uniquement leurs langues vernaculaires, ce qui contribue au maintien de fortes disparités.
- <sup>xxv</sup> L'obligation de transmettre l'enseignement du *Coran* en langue arabe contribue au dynamisme international de cette langue ; voir à ce sujet *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, dir. Franck Mermier, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, et Franck Mermier, *Le Livre et la ville. Beyrouth et l'édition arabe*, Arles, Actes Sud/Sindbad, 2005.
- <sup>xxvi</sup> Tous ces écrivains s'expriment et publient en français, quelle que soit leur langue d'origine.
- <sup>xxvii</sup> P. Casanova, *op. cit.*, montre la quasi-obligation d'obtenir la consécration culturelle à Paris avant d'être considéré comme un écrivain majeur dans son pays de naissance.
- <sup>xxviii</sup> On se souvient que le grand écrivain africain Amadou Hampâté Bâ aimait à répéter : « Chaque fois qu'un vieillard meurt en Afrique, c'est une bibliothèque qui disparaît ». Voir Amadou Hampâté Bâ, *Amkoullel, l'enfant peul*, Arles, Actes Sud, coll. « Babel », 1992.
- <sup>xxix</sup> Voir sur ce point très important Benedict Anderson, *Imagined Communities. Reflection on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983, Eric Hobsbawm, *Nations and Nationalism since 1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, et Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999.
- <sup>xxx</sup> A. Schiffrin, *Le Contrôle de la parole*, Paris, La Fabrique, 2005.
- <sup>xxxi</sup> La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle a été adoptée le 2 novembre 2001. Une journée spéciale sur ce thème a été organisée le 21 mai 2006 et, dans le cadre du rapport qui doit être publié en 2008, une première réunion de travail s'est tenue à Paris le 25 septembre 2006. Elle a réaffirmé ce droit inaliénable des peuples à la diversité culturelle, ce qui s'oppose aux volontés clairement affichées des groupes de communication.